BULLETIN DE RESERVATION AOUT 2025
Accueil de Loisirs

Madame, Monsieur, Coublevie, 27/05/2025

Vous trouverez ci-joint les modalités d'inscription pour vos enfants et jeunes pour les vacances d'AOUT 2025.
ATTENTION : seuls les enfants de 3 ans ayant été scolarisés sur l'année scolaire 2024-2025 pourront être accueillis.

1. **PRIORITÉS D'INSCRIPTION**
   - **Déposer le dossier pendant la période de réservation par mail**.
   - Les demandes de réservation se font d'abord pour les Coublevitains.
   - Inscription à la semaine (4 ou 5 jours).
   - Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries.
2. **RÉSERVATION ET INSCRIPTION**
   - **La période de réservation pour les Coublevitains aura lieu du Lundi 02 Juin au Vendredi 13 Juin.**
   - Pendant cette période, **le bulletin de réservation** doit être envoyé **par mail** et nous vous ferons une confirmation de bonne réception (pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone : 06.75.81.90.49). Nous ne faisons **pas d'accueil physique**.
   - **Après étude des demandes de réservation, nous validerons ou non l'inscription au cours de la semaine du lundi 23 Juin** pour les Coublevitains. Après le 23 juin et dans la limite des places restantes, les demandes pour 1-2 jours seront possibles.
   - **Pour les extérieurs**, les inscriptions seront possibles en fonction du protocole sanitaire entre le mardi 24 et le vendredi 27 juin.
   - **Une fois que l'inscription est confirmée, le règlement de la somme due** valide de manière définitive l'inscription. L'encaissement se fera avant le début des vacances et la facture vous sera envoyée par mail au cours de la première semaine du mois de septembre 2025.
3. **ANNULATION**

   Conformément au Règlement Intérieur : votre annulation doit être réalisée, *« **par écrit ou par mail, une semaine avant l'ouverture de la période des vacances scolaires d'été (à J-7)** ». Votre annulation doit nous parvenir* **au plus tard pour le 30 juin 2025. Passée cette date le coût restera dû**.

4. **TARIFS** LA GRILLE TARIFAIRE HEBDOMADAIRE PAR ENFANT/JEUNE A ÉVOLUÉ AU 1ER JANVIER 2025.

Attention : une aide du CCAS de 4 €/jour sera attribuée pour les Coublevitains uniquement pour les familles dont le quotient familial est **inférieur à 610 € pour le mois facturé**. **L'aide est à déduire du tarif.**

Forfait HEBDOMADAIRE	0 à 300	PROGRESSIF AU REEL DU QF	2500 et plus
La JOURNEE	12.50 €	10 € + [(QF X 8.35)/1000]	30.875 €
Choix de 5 à 2 Journées avec Repas, tarif Dégressif			
5 jours	(5 X J) – 10%		
4 jours	(4 X J) – 5%		
3 jours	(3 X J) – 5%		
2 jours	(2 X J) – 5%		

5. **AUTRES ELEMENTS :**
   - Votre dossier d'inscription 2024/2025 doit être à jour et Les factures antérieures honorées.
   - Inscriptions sous conditions pour les enfants/jeunes en situation de difficulté ou de handicap, se rapprocher de la Direction.
   - Constitution des groupes : Les groupes seront déterminés en fonction du nombre d'inscrits et du protocole sanitaire. A minima : maternel ; élémentaire ; Années Collège.
     Attention, pour la constitution du groupe Années Collège, il faut un minimum de 4 participants. Sinon Ils peuvent être intégrés au groupes des 8-10 ans après discussion avec la famille.
   - Le programme d'animation sera à disposition fin juin.
   - Notre règlement intérieur 2025 est actualisé, il est disponible sur notre site internet.

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs
Elisabeth LEROY et Ael GAY

LEO LAGRANGE ANIMATION - Accueil de Loisirs de Coublevie - 112, Rue du Presbytère - 38500 COUBLEVIE
06.75.81.90.49 coublevie@leolagrange.org http://leo-coublevie.org/

BULLETIN DE RESERVATION AOUT 2025

Accueil de Loisirs

Vous trouverez ci-dessous le tableau pour l'inscription des enfants et des jeunes pour la période des vacances d'août 2025, soit 2 semaines du Lundi 18 au vendredi 22 ; Lundi 25 au vendredi 29 août.

Nom - prénom du 1er enfant : Age :
Nom - prénom du 2ème enfant : Age :
Nom - prénom du 3ème enfant : Age :
Nom - prénom du 4ème enfant : Age :

AOUT 2025	DEMANDE DE RESERVATION			
	1er enf.	2è enf.	3è enf.	4è enf.
Lundi 18/08	☐	☐	☐	☐
Mardi 19/08	☐	☐	☐	☐
Merc. 20/08	☐	☐	☐	☐
Jeudi 21/08	☐	☐	☐	☐
Vend. 22/08	☐	☐	☐	☐

Août 2025	DEMANDE DE RESERVATION			
	1er enf.	2è enf.	3è enf.	4è enf.
Lundi 25/08	☐	☐	☐	☐
Mardi 26/08	☐	☐	☐	☐
Merc. 27/08	☐	☐	☐	☐
Jeudi 28/08	☐	☐	☐	☐
Vend. 29/08	☐	☐	☐	☐

Merci de joindre à votre demande de réservation votre attestation d'allocataire CAF ou MSA actualisée à moins de 3 mois.

Type de règlement :
Chèque à l'ordre de Léo Lagrange Animation : ☐
Chèques vacances *(nom-adresse titulaire)* : ☐
Espèces : ☐
E-CESU et CESU : ☐
Crédit : montant …… €
Prélèvement au 20/09/2025 : ☐
(Réservé aux permanents déjà enregistrés – mise en place possible sur demande)

Date et signature des parents :

Réservé à l'administration

QF …… € du …… CAF ☐ ; MSA ☐ ; Feuilles Impôt 2025 ☐

Soit un montant total de : €
Réglé le :

LEO LAGRANGE ANIMATION - Accueil de Loisirs de Coublevie - 112, Rue du Presbytère - 38500 COUBLEVIE
06.75.81.90.49 coublevie@leolagrange.org http://leo-coublevie.org/